

Délibération n°1

*Objet : Rapport annuel sur
le prix et la qualité du
service public
d'élimination des déchets.
Année 2010*

Date de convocation :
14/06/2011

Date d'affichage :
14/06/2011

*Nombre de Membres
en exercice :*
32

Nombre de présents :
21

Nombre de votants :
21

L'an deux mille onze,
le 22 juin 2011 à 18 h 30,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, KUHN, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BENOIS, CHERON, FARROUIL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, MALMON Alain, MALMON Charles, PAGES, POUJAL, PRADIN, RESONGLES, ROZES, REYGADE, TAFOUREAU,

Excusés : Mesdames FERRERO, LUENGO, Messieurs BARREAU, CALVET, COUDERC, GIORDANA, GUTHMULLER, LESTRADE, MAUBERT, NOUGAYREDE, PRAYSSAC,.

Secrétaire de séance : Monsieur HEBRARD.

Monsieur le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2010, établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000.

Monsieur le Président propose d'adopter ce rapport et de le soumettre pour avis aux collectivités adhérentes. Il précise que ce rapport sera à la disposition du public du SIEEOM du Sud-Quercy.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **Adopte** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2010 présenté par son Président,
- **Dit** que ce rapport sera adressé aux collectivités adhérentes pour avis,
- **Dit** que ce rapport sera à la disposition du public du SIEEOM du Sud-Quercy.

– A D O P T E E –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE